



L'Europe & Vous

N°3

ÉDITORIAL

Jean-Marc Minier – Président

Notre mission est de rapprocher l'Europe des citoyens. A l'issue de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne et de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, quelques réalisations illustrent cet enjeu.

Dans le domaine du numérique la PFUE a vu aboutir deux textes majeurs, le DMA et le DSA. Le premier vise à empêcher une concentration excessive des acteurs du numérique, les fameux GAFAs, qui étouffent l'émergence de start up et de PME du secteur et privent ainsi les consommateurs de diversité. Le second lutte contre les discours haineux illégaux en ligne ; la plupart des grandes plateformes ont aussitôt accepté de respecter le code de bonne conduite de l'UE. Autre avancée de la PFUE, la mise en place d'un salaire minimum dans tous les États-membres est l'aboutissement d'un processus initié sous présidence portugaise.

Ces trois textes impacteront durablement les citoyens européens.

La Conférence sur l'avenir de l'Europe a mobilisé 5 millions d'Européens du 9 mai 2021 au 9 mai 2022. Elle a abouti à 49 propositions dont les institutions européennes, Conseil, Commission et Parlement ont décidé de se saisir. Qu'il s'agisse du climat, de la défense ou de la démocratie européenne, tous les grands enjeux pour l'avenir y sont abordés. Le message clé est qu'il convient d'associer plus étroitement les citoyens européens aux orientations et aux décisions qui les concernent. La plateforme multilingue et les consultations en ligne seront ainsi pérennisées. La question de la révision des traités n'est plus un tabou. Le Parlement s'en est saisi avec un projet de Convention. Dans la perspective des élections européennes de 2024, la mise en place de listes transnationales est proposée. Le projet européen ne cesse d'avancer, gageons qu'il le fasse désormais avec les citoyens.



Zoom sur...

L'OCVV (Office Communautaire des Variétés Végétales), agence décentralisée de l'Union Européenne attachée à la Direction Générale « Santé » de la Commission Européenne, installée à Angers depuis 1997, est un acteur majeur de notre territoire, véritable trait d'union entre celui-ci et l'Union Européenne.

Conformément à la ligne éditoriale de L'Europe & Vous, nous avons fait le choix cohérent de braquer les projecteurs sur l'OCVV en réalisant ce portrait et cette interview dans ses locaux le 21 juin 2022. Au-delà de l'opportunité d'en apprendre plus sur l'OCVV, cette interview fait également écho au séminaire européen organisé par l'Office à Angers le 28 avril 2022.



Portrait...

Je m'appelle Francesco Mattina. Je suis le président de l'OCVV (Office Communautaire des Variétés Végétales, ndlr) nommé par décision du Conseil de l'Union Européenne en décembre 2021 et j'ai commencé mon mandat de 5 ans depuis le mois de février 2022. C'est un mandat de 5 ans renouvelable une fois.



Je suis italien, je suis de formation juridique, je suis avocat et avant de travailler à l'OCVV, j'ai travaillé dans le secteur privé comme avocat avec une spécialisation dans le domaine du droit de la propriété industrielle. Je suis à Angers depuis presque 10 ans, j'ai commencé comme chef de l'unité juridique de l'OCVV, après j'ai postulé pour le poste de vice-président, j'ai été nommé vice-président puis nommé président. Je pense que je suis un exemple de famille européenne, ma femme est allemande et on a vécu en Italie, en Allemagne, en Espagne et maintenant en France. J'ai 5 enfants qui, avant de déménager en France étaient en Espagne. Ils parlent 5 langues européennes. Je suis heureux d'avoir une famille qui représente l'Europe.

Quelles sont les missions dévolues à l'OCVV et certaines de ses actions ont-elles un lien direct avec notre territoire ?

L'OCVV est l'agence européenne qui s'occupe de donner protection à l'innovation végétale, c'est-à-dire que les nouvelles variétés végétales, on peut les protéger avec un titre de propriété intellectuelle, c'est-à-dire le certificat d'obtention végétale.

L'OCVV est une agence décentralisée de l'Union Européenne attachée à la Direction Générale « Santé » de la Commission Européenne qui s'occupe de gérer le système de propriété intellectuelle sur les variétés végétales.

L'OCVV a l'obligation de protéger tous types de variétés, de toutes les espèces. Depuis janvier 2022, on a reçu plus de 2500 dossiers d'obtention.

Enfin, l'OCVV ne regarde pas si la variété peut être commercialisée ou non mais simplement si la variété est différente de toutes autres, en fait si elle répond positivement à l'examen technique et aux critères de sélections.

L'Office est installé à Angers depuis 1997 (l'agence a été fondée en 1995) et la base juridique de notre agence est la base réglementaire européenne et nous travaillons en partenariat avec les autorités des états membres. Pour pouvoir protéger une variété végétale, on doit procéder à un examen technique de la variété, c'est-à-dire que l'on doit tester la variété au moyen d'essais et on utilise l'expertise des autorités au niveau des états membres pour réaliser ces essais. Notre partenaire, en France, est le GEVES (Groupe d'Etude et de contrôle des Variétés Et des Semences). Le GEVES est l'autorité française qui s'occupe de la gestion du système français des variétés végétales (5 sites en Maine-et-Loire). Le lien avec le territoire est également justifié notamment par le fait que la région est un pôle d'excellence du végétal.

Il y a une tradition horticole et agricole en Anjou.

Par ailleurs, je peux vous dire que dans les statistiques recensant les demandeurs d'obtention de variété végétale, les français sont, chaque année, en seconde ou troisième position en alternance avec l'Allemagne. La première position est représentée par les Pays Bas.

Notre partenariat avec le GEVES est un partenariat très important pour l'Office et on doit dire aussi que le GEVES est notre office d'examen technique. En nombre de dossiers traités, le Groupe d'études arrive en seconde position. Je tiens à préciser que dans chaque état membre, il y a des autorités qui s'occupent des essais techniques des variétés végétales. L'écosystème dans le domaine de l'innovation végétale est très riche sur la région et génère des partenariats qui lient l'OCVV à de nombreux acteurs de celui-ci. A titre d'exemple, on peut citer l'École Supérieure d'Agriculture, Vegepolys Valley qui est sur le même site du GEVES, le Sival, le Salon du Végétal, et aussi l'Agricampus-Ouest et l'IHC 2022



Ouverture du séminaire par Francesco Mattina, Président de l'OCVV



Séminaire européen OCVV



La protection variétale: vecteur de durabilité, d'innovation et de croissance dans l'Union européenne



#NewPlantVarieties

 Angers & en ligne

 28 Avril 2022

 9h00 - 13h00 CET



Quels sont les principaux enseignements que l'on peut tirer du séminaire européen qui s'est déroulé au Centre des Congrès d'Angers le jeudi 28 avril ?

...

On a voulu très fortement l'organisation de ce séminaire parce qu'après les deux années de privation à cause de la Covid, on voulait vraiment présenter l'étude au public et avoir l'occasion d'un échange direct avec les experts institutionnels, les experts de l'industrie, ceux de l'université et ceux des différents pays de l'Union Européenne, sur des thématiques centrales (impact économique et environnemental) pour l'Union Européenne au regard du régime européen des obtentions des variétés végétales.

Pour nous c'était aussi une forme de réouverture au monde après la crise sanitaire et les deux années de télétravail de réunions à distance, sans avoir de contacts en présentiel avec les entreprises et les institutions. Le contenu de l'étude présentée lors de ce séminaire était très emblématique. Il montre que le secteur européen des entreprises privées qui investissent dans la recherche et l'innovation végétale est principalement représenté par des petites et moyennes entreprises.

Ce sont des données très importantes pour nous et aussi pour la Commission Européenne. Ainsi, 90% des demandeurs sont des petites et moyennes entreprises et elles représentent 60% des détenteurs des titres de propriété intellectuelle sur les obtentions végétales. C'est également une donnée très importante parce qu'elle démontre que la perception que ce secteur est dominé par les multinationales ne correspond pas à la réalité. Cette étude a été réalisée en partenariat avec l'EUIPO (Office de l'Union Européenne pour la Propriété Intellectuelle) qui est l'agence européenne des propriétés intellectuelles dont le siège est situé à Alicante (Espagne) et qui gère l'observatoire de propriété intellectuelle et s'est appuyée sur l'analyse d'économistes. Enfin, cette étude indique très clairement que notre système européen de droit de propriété intellectuelle a un impact positif tant sur le plan économique qu'environnemental pour les pays membres de l'Union Européenne.

Grâce à ce système qui protège l'innovation, les entreprises sont encouragées à innover et à investir en R&D. Cela crée, en quelque sorte, un cercle vertueux. Les économistes qui ont travaillé sur l'étude démontrent que le régime européen des obtentions végétales, en promouvant la mise au point d'espèces plus performantes, contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre de plus de 62 millions de tonnes par an et l'utilisation de l'eau dans le secteur agricole et horticole de 14 milliards de m³. Enfin, l'étude estime que le régime de protection de la propriété intellectuelle pour les nouvelles variétés végétales crée indirectement plus de 25 000 emplois dans le secteur agricole, 19 500 dans le secteur horticole et plus de 45 000 dans le secteur des ornementales (fleurs). Un autre effet positif est visible sur la balance commerciale entre l'Europe et le reste du monde. On estime que le régime européen de protection des variétés végétales crée un surplus de 13 milliards d'euros dans la balance commerciale de l'Union Européenne.

Comment définiriez-vous la convention de partenariat qui lie l'OCVV à la Maison de l'Europe Angers & Maine-et-Loire ?



Nous sommes une agence de l'Union Européenne qui en compte une quarantaine sur l'ensemble de son territoire, dont 5 sont situées en France au rang desquelles figure l'OCVV.

Une des raisons de mettre les agences décentralisées dans des villes des pays membres, c'est de faire le choix d'un ancrage local et de porter l'Europe sur les territoires comme vous le faites. Au travers de notre mission, on est aussi les ambassadeurs de l'Union Européenne, des valeurs de l'Union Européenne sur les territoires. Nous avons également l'obligation, comme la MDE49 (Maison de l'Europe Angers & Maine-et-Loire), d'être ouverts à tous les citoyens européens, ce qui explique la diversité des nationalités de collaborateurs travaillant à l'OCVV. Il y a environ 50 employés temps plein à l'OCVV, de 14 nationalités différentes. C'est aussi la raison pour laquelle j'ai souhaité qu'Ángela Martínez (Conseillère Juridique) et Sascha Van Der Veen (Stagiaire en Communication) soient avec nous aujourd'hui lors de cet entretien. Angela (espagnole) et Sascha (franco-hollandaise) sont un exemple d'intégration réussie et pour nous c'est très important de porter ce témoignage de jeunes professionnelles qui ont vécu dans des différents pays, qui parlent plusieurs langues.

Ce partenariat est aussi illustré par la conduite d'activités communes ou de collaborations ponctuelles : Mois de l'Europe, émission de radio « l'Europe dans le micro », échange d'informations via les newsletters...

Comme la MDE49, nous avons un programme de stages pour les néo-diplômés et jeunes professionnels que l'on cherche à ouvrir à toutes les nationalités européennes.

Le GEVES...

Le GEVES (Groupe d'Etude et de contrôle des Variétés Et des Semences) est un GIP (Groupement d'intérêt public) dont le siège se situe à Beaucozé. Ses principales missions sont l'expertise de nouvelles variétés et l'analyse de la qualité des semences et plants.

Dans le cadre de la protection intellectuelle des variétés, le GEVES est agréé par l'OCVV en qualité « d'Office d'examen ». Le Groupe prend donc en charge l'instruction technique des demandes de protection.

+ d'infos →

<https://www.geves.fr/>

Une protection à l'échelle de l'UE

Un système de protection des droits d'obtention végétale a été établi par la législation de la Commission européenne. Le système permet d'octroyer des droits de propriété intellectuelle, valables dans toute l'Union européenne, pour les variétés végétales. L'Office communautaire des variétés végétales (OCVV) met en œuvre et applique ce régime.

Le fait que la protection, garantissant des droits d'exploitation exclusifs pour une variété végétale, soit acquise dans tous les États membres de l'Union européenne par le biais d'une seule demande auprès de l'OCVV rend le système communautaire de protection des nouvelles variétés très attractif.

Le système communautaire des variétés végétales n'a pas vocation à se substituer ni même à harmoniser les systèmes nationaux, mais plutôt à exister à leurs côtés en tant qu'alternative.

La base juridique du système communautaire des obtentions végétales se trouve dans le règlement (CE) n° 2100/94 du Conseil de l'Europe.

La protection intellectuelle des variétés :

un système spécifique de protection légale dédié à l'innovation végétale

Une nouvelle variété, sous réserve d'une issue favorable aux examens administratif et technique, peut faire l'objet d'une protection par un droit spécifique de la propriété intellectuelle : le **certificat d'obtention végétale** (COV). Ce droit confère à son titulaire une **exclusivité** sur sa variété lui permettant certains actes : produire, reproduire, conditionner, offrir à la vente, vendre, commercialiser, exporter, importer, détenir à l'une de ces fins. Ce titre confère également à son titulaire le droit d'interdire l'utilisation de sa variété dite « protégée » par tout tiers sans son autorisation.

Le titre est délivré sur le territoire national par et n'a d'effet que sur le **territoire national**. Pour une protection géographique plus vaste, à l'échelle de l'UE par exemple, le déposant peut étendre sa demande française sous priorité dans d'autres pays membres de l'UE ou auprès d'offices régionaux comme l'OCVV et ainsi couvrir l'ensemble du territoire européen par un seul dépôt.

Le séminaire européen

Le 28 avril 2022, l'Office Communautaire des Variétés Végétales organisait, à Angers, un séminaire politique attribué au rôle et à l'impact de la protection des variétés végétales dans l'Union européenne.

Le séminaire a permis également la publication et la présentation de la nouvelle étude européenne intitulée "*L'impact du système communautaire des variétés végétales sur l'économie européenne et l'environnement*" et publiée conjointement par l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) et l'OCVV.

Le séminaire était labellisé événement officiel de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne. L'événement a rassemblé des représentants des institutions européennes, des autorités françaises, de l'industrie de l'élevage, des PME, des universitaires et un large éventail d'autres acteurs de la filière.

+ d'infos → <https://cpvo.europa.eu/en>



← Retour sur...

Angers a fêté l'Europe pendant le joli mois de mai, avec pas moins d'une trentaine de manifestations programmées !

Dans ce cadre, la Maison de l'Europe Angers & Maine-et-Loire a proposé plusieurs événements !

Pour que l'Europe reste aussi une fête !

Dans le cadre de la Présidence Française du Conseil de l'Union Européenne et d'Angers fête l'Europe, la Maison de l'Europe Angers & Maine-et-Loire a organisé une conférence-débat « Les enjeux de la défense européenne » avec Estelle Poidevin, analyste politique au sein de la Représentation en France de la Commission Européenne, le Général Jean-Philippe Crach, commandant l'École du Génie et chef interarmées du Génie, commandant la base de Défense Angers-Le Mans-Saumur et Délégué Militaire Départemental de Maine-et-Loire, le Lieutenant-colonel Lutz Franke, officier de liaison allemand pour tout le Grand Ouest, le Lieutenant-colonel Vincent Jacques-Houssa, officier belge inséré et chef de bureau au sein de la direction des études et de la prospective de l'École du Génie animée par notre Président Jean-Marc Minier, le jeudi 5 mai 2022 à l'Amphi Volney de l'Université d'Angers.



Inauguration de l'exposition en présence de Nicolas Duftel, Adjoint à la Culture de la Ville d'Angers, Anne Esnault, Directrice des Musées d'Angers, Françoise & Jean-Pierre Arnaud, référents culturels MDE49, commissaires de l'exposition.



Prelude à l'inauguration avec les grands élèves de la classe d'art dramatique du Conservatoire à Rayonnement Régional d'Angers sous la direction de leur professeur Stanislas Sauphanor, présentés par Isabelle Gramoullé.

En partenariat avec la Maison de l'Europe Angers & Maine-et-Loire, et dans le cadre de la Présidence Française du Conseil de l'Union Européenne, les Musées d'Angers présente l'exposition

"Sous le soleil d'Atila

Budapest, 1951 - Paris, 1987

Un artiste européen dans les collections publiques angevines"

Du 6 mai au 18 septembre 2022

Cet accrochage met en lumière l'œuvre foisonnante et le parcours européen du peintre Atila Biró, dit Atila, né en Hongrie, ayant grandi en Allemagne puis en France, l'un des représentants les plus originaux de la Nouvelle Figuration française des années 1960-1980.

Cette présentation, sous le commissariat de Françoise et Jean-Pierre Arnaud, référents culturels de la Maison de l'Europe, célèbre également les dix ans de la donation d'un ensemble d'œuvres à la Médiathèque Toussaint et au Musée des Beaux-Arts d'Angers.

La Maison de l'Europe Angers & Maine-et-Loire, partenaire des Musées d'Angers pour cet événement, a organisé, le mardi 17 mai dès 18h00, dans la galerie d'actualité du Musée des Beaux-Arts, en prélude à l'inauguration de cette exposition, une lecture théâtralisée (textes de Dante, Baudelaire, Mallarmé, Milosz, Michaux) en écho aux œuvres d'Atila, par les grands élèves de la classe d'Art dramatique du Conservatoire à Rayonnement Régional d'Angers, sous la direction de leur professeur Stanislas Sauphanor.



Le Récital Littéraire :

«Journal de voyage en Italie de Montaigne» le 19 mai à la Chapelle des Ursules à Angers.

Ce récital littéraire participatif a permis de découvrir une douzaine de textes extraits du Journal de voyage en Italie de Montaigne. Il a mis en valeur les diversités culturelles et religieuses de l'Europe de la fin XVI^e siècle, en passant par les territoires lorrains, les principautés allemandes, la Suisse, Venise, Florence, Rome et Pise. Occasion donc de participer à un voyage dans l'espace et dans le temps, au cours duquel on a pu percevoir bien des rapprochements avec l'actualité. Intermèdes musicaux empruntés aux musiciens de l'époque.



En partenariat avec la Maison de l'Europe Angers & Maine-et-Loire, le Lyons Club d'Angers Cité a organisé le jumelage de la gastronomie le samedi 21 mai sur le Grand Marché, place Leclerc. Cette opération, concrétisée par l'installation d'un stand, a permis, grâce à la vente de produits des terroirs, de récolter des fonds au profit de l'association « Parcours le Monde » (promotion de la mobilité internationale auprès des jeunes).

Toujours active et très mobilisée, la Maison de l'Europe Angers & Maine-et-Loire a également accompagné deux événements d'importance en marge de la programmation d'Angers fête l'Europe !



Philippe Chalopin, Président de l'AMF49, 1^{er} Vice-Président du Conseil Départemental de Maine-et-Loire

Jean-Marc Minier, Président de la MDE49
Rabie Ressayd, Chargé d'enseignement à l'Université d'Angers

L'AMF49 et la Maison de l'Europe Angers et Maine-et-Loire (MDE49), dans le cadre de son partenariat avec la Caisse des Dépôts, ont organisé une Table ronde relative au Plan de Relance de l'Union européenne le jeudi 19 mai 2022 dans les salons de la Présidence du Conseil Départemental.

Les objectifs de cet événement visaient à :

- Sensibiliser les élus locaux et leurs directeurs d'organismes investisseurs aux perspectives offertes par le Plan de Relance européen « Next Generation EU » et le cadre budgétaire pluriannuel de l'Union Européenne
- Présenter aux élus le rôle de la CDC, de l'ADEME et de la Région des Pays de la Loire et les dispositifs auxquels ces acteurs peuvent leur permettre d'accéder (financements, garanties, expertise, conseils...)
- Susciter ou renforcer l'envie de la part des élus de mobiliser ces dispositifs, y compris pour des projets d'apparence modeste
- Favoriser, sur le plan départemental, la synergie entre CDC, ADEME et Région au service du développement durable du territoire.



Comment l'Europe nous impacte au quotidien ?



Credit photo JCEA



Dans le contexte de la Présidence Française de l'Union Européenne (PFUE) sur le premier semestre 2022, la Jeune Chambre Economique Française (JCEF) a souhaité se saisir du sujet et mettre à profit cette opportunité pour accroître la sensibilisation de ses adhérents et de nos concitoyens aux problématiques européennes.

A cette occasion, la JCE d'Angers et sa région a organisé, en partenariat avec la Maison de l'Europe Angers & Maine-et-Loire, une table ronde sur le sujet : Comment l'Europe nous impacte au quotidien, le 17 juin à l'ESSCA d'Angers. Cette conférence-débat était animée par Olivier Brunet, conférencier de la Maison de l'Europe de Nantes.

Cette conférence a accueilli les personnalités suivantes :

Valérie HAYER, Députée Européenne, Erwann Fangeat, coordinateur Eco-Conception et Recyclage de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et Jean-Marc MINIER, Président de la MDE49.

La MDE49 dans les médias...

Les Hauts-d'Anjou (Châteauneuf-sur-Sarthe)

Le film *Toi d'Europe* a été projeté à l'Entrepôt



Michel Thépaut, élu des Hauts-d'Anjou, Jean-Marc Minier, président de la maison de l'Europe, Sophie Hénaud, coréalisatrice du film, Julie Angot, chargée de mission, et Clara Cherbonnier en service civique, ont débattu de l'Europe.

(Photo: Dani-Press)

Vendredi, le film *Toi d'Europe* a été projeté dans la salle de l'Entrepôt, en lien avec la maison de l'Europe d'Angers et de Maine-et-Loire. Europe direct, en présence de Sophie Hénaud, journaliste, coréalisatrice du film avec sa soeur Mathilde.

Les deux frangines sont parties à 23 et 25 ans, dans 25 des 27 pays d'Europe. « Nous avons élaboré, en 2017, le projet d'aller à la rencontre de jeunes européens, de comprendre leurs attentes sur la future Union européenne. Nous avons interviewé plus de 300 jeunes, entre 18 et 35 ans. Chaque rencontre était différente. Nous avons terminé notre tournée en Europe fin 2018. L'écologie est de plus en plus au cœur des préoccupations des jeunes. On a passé une ou deux journées dans chaque pays, on dormait dans les bus, les trains, car notre budget n'était que de 3 000 €, avec un financement participatif et des aides locales du Finistère. C'était un peu sportif, mais très bien ! Nous aimons bien repartir pour voir ce qui a changé en rencontrant les mêmes personnes », raconte Sophie avec

enthousiasme.

Jean-Marc Minier, président de la maison de l'Europe d'Angers, a été accueilli par Michel Thépaut, élu des Hauts-d'Anjou.

Trois axes de travail

Il a expliqué les trois axes sur lesquels son équipe travaille. « Le premier est la pédagogie. Nous intervenons dans les écoles, les lycées, les maisons de quartier. Les jeunes n'ont pas d'a priori. Près de 5 000 jeunes ont été concernés. Le deuxième axe est le débat européen. Le troisième axe est la culture européenne pour faciliter la connaissance mutuelle. »

Une certaine élève de 3^e du collège Saint-François a visionné ce film et, le soir, une projection était ouverte à tous. « On a tous un devoir de parler de l'Europe autrement, il y a un énorme travail à faire », a conclu Jean-Marc Minier qui, en compagnie de Julie Angot, chargée de mission, et de Clara Cherbonnier, en service civique, essaie de toucher un large public pour l'intéresser à la question européenne.

Ouest-France / Mai 2022

Emission sur l'Europe sur RCF Anjou le 16 mai 2022 avec Marie Agoyer de Tourmemire, journaliste RCF Anjou, Rabie Ressay, Université d'Angers & Jean-Marc Minier, Président de la MDE49



Radio Campus Angers, le 4 mai 2022 avec Frania Krupka, Association Angers Jumelage & Isabelle Gramoullé, MDE49



Agenda Mai & Juin

- 4 mai : Table-ronde « Voyager malin cet été en Europe, c'est possible ! » au J, soirée « Happy Hours Happy Europe » au J / conférence-débat "Pour une Europe désirable ?" à l'Institut Municipal d'Angers
- 6 mai : Soirée ciné-débat autour du documentaire "Toi d'Europe" dans les Hauts d'Anjou
- 7 mai : Concert "Chantons l'Europe" d'AAJ
- 8 mai : Balade à vélo sur l'Europe / Concert "Chantons l'Europe" d'AAJ
- 10 mai : Webinaire "L'Europe et toi : engagement, action, mobilité" avec les centres Europe Direct des Pays de la Loire
- 12 mai : Participation à la journée de rassemblement des MFR du 49
- 17 mai : Accueil à Angers de Ferran Tarredelas Espuny, Chef de la Communication de la Représentation en France de la Commission européenne
- 18 mai : Témoignage sur la mobilité européenne à la Fédération Régionale Familles Rurales
- 19 mai : Flashmob avec le lycée St Benoit
- 31 mai, 1er juin et 2 juin : Portes ouvertes de l'association dans le cadre de la semaine "Tout Angers s'engage"
- 1er juin : Stand d'info avec le J dans le cadre de la semaine "Tout Angers s'engage"
- Interventions auprès de la MFR de Jallais, de la MFR le Cèdre, du lycée David d'Angers, des animateurs du centre social de Montreuil-Juigné, du lycée St Benoit, du collège St Louis et de l'école Sacré-Cœur. Accompagnement d'une classe du collège Jean Vilar à Strasbourg
- Interventions auprès du collège Sacré-Cœur La Salle, du collège St Louis, des volontaires du Service National Universel, de l'école Condoret et du Lycée des Buissonnets.


L'Europe & Vous

**Maison de l'Europe Angers
& Maine-et-Loire**

 14, place L. Imbach
49100 Angers

 02 41 17 69 89

 06 84 59 50 96

 www.maisondeleurope49.eu

 MDE49  @MDE49

Directeur de la publication :

Jean-Marc Minier

Rédactrice en chef :

Isabelle Gramoullé

Contributeurs :

Jean-Marc Minier

Isabelle Gramoullé

Frédéric Coquereau

 **Retrouvez toutes les infos de la Maison
de l'Europe Angers & Maine-et-Loire sur :**
<http://www.maisondeleurope49.eu/>

Et également maintenant sur Instagram !

 maisondeleuropeangers

*La rédaction de L'Europe & Vous souhaite à toutes ses
lectrices et tous ses lecteurs un très bel été et vous donne
rendez-vous à la rentrée pour le prochain numéro !*

